



Guéret, le 4 avril 2018

Communiqué de presse

Résultat du contrôle routier du samedi 31 mars 2018

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière ciblée sur le week-end de Pâques, un contrôle routier a été programmé le samedi 31 mars 2018 de 9h00 à 12h00, au rond point de la Croisière sur la commune de Saint-Maurice-la-Souterraine.

Cette opération était organisée par l'Escadron Départemental de Sécurité Routière (EDSR).

L'ensemble des véhicules contrôlés a permis de relever 6 conducteurs en infraction qui ont été verbalisés pour non-respect de la limitation de vitesse (100 Km/h en raison de la pluie). Les vitesses enregistrées ont été constatées entre 128 et 137 Km/h.

Le Préfet de la Creuse rappelle que la plus grande fermeté sera maintenue afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route et que d'autres opérations de contrôle seront organisées, afin de lutter contre l'insécurité routière dans le département.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23